



MAIRIE

12, avenue du Général De Gaulle 77250 Villemer
Tél. 01 64 24 92 99 - fax 01 64 24 96 22
Courriel : mairie.Villemer@wanadoo.fr
Internet : www.villemer.fr



Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 15 h.
samedi de 10 h à 11 h 30.

- Secrétaires :

Nathalie Cagnion et Patricia Morana

- Agents municipaux :

Jean Dandry et Richard Rossi
Dominique Dandry

LE CONSEIL

Jacques Piclin

Maire, chargé des affaires scolaires
Vice-Président du SIRP Villemer/Treuzy-Levelay
Permanence à la mairie
le matin ou sur rendez-vous

Marc VITRY

1^{er} Adjoint, chargé des travaux
Permanence à la mairie
samedi matin sur rendez-vous

Jacky MOUTINHO

2^e Adjoint, chargé des Finances
Permanence à la mairie sur rendez-vous

Dorothee RAPALLO

3^e Adjointe,
chargée de l'urbanisme et de l'environnement
Permanence à la mairie sur rendez-vous

André AUBIN

Nathalie BEAUDOIN

Franck BEAUFRETON

Véronique BOISSEAU

Anne-Laure LE MENS

Michel DELACROIX

Geoffrey DESPLATS

Élisabeth MOUTINHO

Stéphane REMBUR

Martine SAINTEMARIE

Nathalie SERRES-PAYLOT

FIN DES VACANCES... C'EST LA RENTRÉE !

Cette année, notre RPI accueille les petits élèves de la commune voisine de Nonville. La rentrée, bien que longuement préparée, va nécessiter une période de rodage. En effet, les enfants doivent prendre leurs repères, le personnel également. Les rotations du car nécessitent aussi quelques ajustements. Les enfants de maternelle, en particulier, ne montent pas, ne descendent pas et ne s'attachent pas à la vitesse des grands. Encore quelques jours et tout devrait être au point.

Je souhaite une excellente rentrée à tout le personnel du SIRP, ainsi qu'aux enseignants de nos trois écoles.

La nouvelle organisation s'établit comme suit :

École de Villemer : 2 classes

Mme Dupuis Carol (Directrice), petite section de maternelle (21 élèves).

Mme Clarion Sophie, moyenne et grande section de maternelle (24 élèves).

École de Treuzy-Levelay : 2 classes

M. Bailay David (Directeur), cours moyen 2^e année (18 élèves).

Mme Cochin, cours moyen 1^{re} année (24 élèves).

École de Nonville : 3 classes

Mme Guespin Magali (Directrice), cours élémentaire 1^{re} et 2^e année (23 élèves).

Mlle Pinault Frédérique, cours préparatoire (22 élèves).

M. Parchowski Vincent, grande section et cours élémentaire 1^{re} année (21 élèves).

Je souhaite également une bonne rentrée, déjà lointaine pour certains d'entre eux, à tous les Villemerois.

Jacques Piclin



RPI

Villemer-Treuzy-Levelay-Nonville

2015-2016



ÉTAT CIVIL

AU REVOIR À :

Marcel Desplats

le 05 août 2015

FÉLICITATIONS :

Sylvie Pinen et Benoît Lefevre

le 27 mai 2015

Sabrina Revol et Philippe Nain

le 04 juillet 2015

Nathalie Belval et Loïc Dandry

le 12 septembre 2015

BILLET D'HUMEUR



L'été s'achève laissant derrière lui des épisodes de chaleurs difficilement supportables, nous replongeons dans un flot de nouvelles toutes plus inquiétantes les unes que les autres, nous reparlons de nos difficultés financières récurrentes dont je vous reparlerai un peu plus loin, mais comment rester impassible devant les scènes d'horreur dont les journaux nous abreuvent jour après jour, devant ces milliers de gens fuyant, qui la guerre, qui l'oppression, qui la famine ou que sais-je encore ! Mais le plus terrifiant en cette période de rentrée n'est-il pas la vue horrible d'un enfant venu mourir, échoué sur une plage aux portes d'une Europe impuissante et lascive face à l'ampleur de la tragédie.

Je veux bien tout entendre, mais je ne peux éviter de me poser la question suivante : "Que ferai-je pour sauver ma famille en de telles circonstances ?"

La réponse est évidente, la même chose bien sûr. Alors, il va bien falloir trouver des solutions sans attendre, nous ne pouvons pas demeurer sans réaction face à ces hommes, femmes et enfants qui viennent mourir à nos portes.

Jacques Piclin

POINTS FORTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 29 Mai 2015

Présents : Mmes et M. Nathalie Beaudoin, Franck Beaufreton, Véronique Boisseau, Michel Delacroix, Anne-Laure Le Mens, Élisabeth Moutinho, Jacky Moutinho, Jacques Piclin, Dorothée Rapallo, Stéphane Rembur, Martine Saintemarie, Nathalie Serres-Paylot, Marc Vitry.
Absents Représentés : André Aubin (Pouvoir à Jacques Piclin), Geoffrey Desplats (Pouvoir à Anne-Laure Le Mens).

Intention d'aliéner : le conseil municipal décide que la commune n'exercera pas son droit de préemption sur 4, rue de l'Abreuvoir, Rebours.

ccmsl : groupement de commandes Moret-Seine&Loing propose les mutualisations suivantes auxquelles le conseil municipal décide de souscrire : l'entretien des voiries, le marquage au sol, l'implantation de vidéosurveillance, la mise en place d'un agenda d'accessibilité programmée, la recherche de produits amiantés et l'entretien des espaces verts.
taxe de séjour : le conseil municipal décide de ne pas instaurer cette taxe aux locataires du caravaning de villemer.

Défibillateur : M. le Maire propose un devis d'installation de deux défibrillateurs en location, avec maintenance assurée, pour un montant de 79 € HT/mois. le conseil municipal décide de ne pas mettre en place de défibrillateurs.

Séance du 19 Juin 2015

Présents : Mmes Et M. Franck Beaufreton, Geoffrey Desplats, Anne-Laure Le Mens, Jacky Moutinho, Jacques Piclin, Dorothée Rapallo, Stéphane Rembur, Martine Saintemarie, Nathalie Serres-Paylot.

Absents Excusés et représentés : Nathalie Beaudoin, André Aubin (Pouvoir à Jacky Moutinho), Michel Delacroix (Pouvoir à Stéphane Rembur), Véronique Boisseau (Pouvoir à Jacques Piclin), Élisabeth Moutinho (Pouvoir à Anne-Laure Le Mens), Marc Vitry (Pouvoir à Martine Saintemarie).

Intention d'aliéner : le conseil municipal décide que la commune n'exercera pas son droit de préemption sur : 2, impasse de la Viannerie et 28, rue du Château, Rebours. la commune n'exercera pas non plus son droit de préférence sur la parcelle de bois Bois Rond.

Appel d'offres des travaux de l'école : le conseil municipal autorise le maire à signer le marché d'appel d'offres à hauteur des devis estimatifs (46 000 €) et jusqu'à concurrence de la somme de 89 999 € .

Séance du 16 juillet 2015

Intention d'aliéner : le conseil municipal décide que la commune n'exercera pas son droit de préemption sur : 1, chemin de la fête-dieu et 1bis rue des marronniers.

Séance du 13 août 2015

Intention d'aliéner : le conseil municipal décide que la commune n'exercera pas son droit de préemption sur 2, place de l'Église.

Les comptes-rendus dans leur intégralité sont consultables sur les panneaux d'affichage de la commune.

LE PASSEPORT LOISIRS

Courant juillet, plus de 50 000 familles ont reçu par courrier l'aide de la de Caf de Seine-et-Marne : le passeport loisirs.

Il permet aux familles d'organiser des sorties à la journée ou d'inscrire leurs enfants âgés de 3 à 18 ans à des activités sportives ou culturelles sur l'année scolaire. Seules les familles allocataires qui remplissent les conditions de ressources détiennent ce bon, elles n'ont donc aucune démarche à accomplir, si ce n'est de retourner le formulaire dûment complété pour obtenir leur remboursement. Ce bon attribué à chaque enfant de la famille né entre le 1^{er} juillet 1997 et le 30 juin 2012, devra impérativement être utilisé entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 mai 2016. Nous vous prions de bien vouloir diffuser ces informations à l'ensemble des services concernés ainsi qu'aux familles.



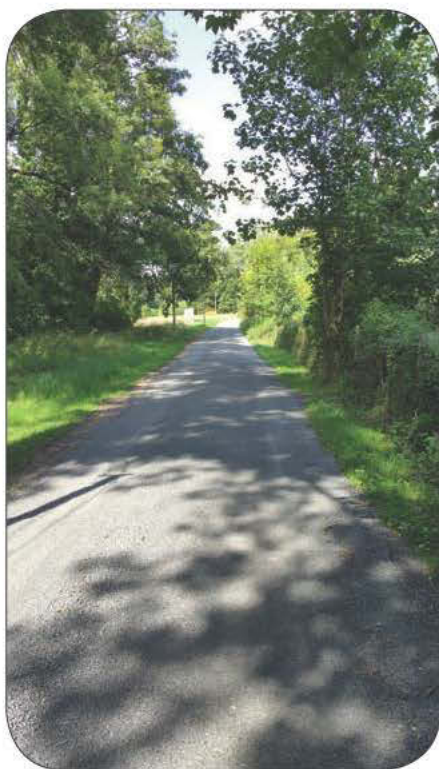
Votre Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne

RUE DE LA COLONIE - VILLERON RENDONS À CÉSAR...

Reliant Villeron à la D 148, la rue de la Colonie située en partie sur la commune d'Épisy présentait des dégradations qui perturbaient le déplacement des habitants de Villeron et la circulation des bus scolaires.

La commune d'Épisy a donc fait réaliser une campagne de *point à temps*, ce qui redonne à cette rue une seconde jeunesse. J'adresse ici mes remerciements à mes collègues du conseil municipal d'Épisy.

Marc Vitry



ÉCOLE DE VILLEMER NOUVEAUX ESPACES

Le projet École 2015, initié par les membres de la commission Bâtiments fait suite à l'application des nouveaux rythmes scolaires et a pour objectif l'amélioration de la pratique des activités scolaires et périscolaires.

Les travaux engagés vont offrir à l'équipe éducative un espace pour le rangement du matériel pédagogique de 80 m² et trois salles d'une surface totale de 53 m² pour l'organisation des diverses activités.

C'est la société Seine-et-Marne Construction qui est en charge des travaux avec la Société Rimbault pour la réalisation de l'installation électrique.

Des travaux sur le système de chauffage suivront et apporteront, par une meilleure régulation, efficacité, confort et économie.

Marc Vitry



RÉFLEXION SUR UNE COMMUNE NOUVELLE

Comme vous l'avez certainement appris dans les médias, l'évolution de la législation sur la nouvelle organisation territoriale de notre pays et sur les regroupements de communes en communes nouvelles, jointe à la diminution drastique des dotations de l'état aux communes et communautés de communes, change considérablement le contexte dans lequel nous devons assurer nos missions de service public et pose déjà de graves problèmes financiers. Peut-on rester spectateurs et ne pas rechercher des solutions susceptibles de permettre à nos villages de minimiser les effets de cette baisse de nos recettes ?

Dans cette situation, quatre grandes options sont possibles : diminuer les services rendus à la population, réduire les investissements, augmenter les impôts locaux ou rechercher une meilleure efficacité de fonctionnement en mutualisant nos forces entre communes.

L'État nous pousse, par des incitations financières, à regrouper volontairement nos communes en créant des communes nouvelles.

Bien qu'un tel regroupement n'était pas à l'ordre du jour lors des dernières élections municipales et ne figurait donc pas dans nos projets, force est de constater que l'état accroît sans cesse les charges des communes (urbanisme, rythmes scolaires) et diminue dans le même temps les dotations attribuées. L'écart entre les recettes et les dépenses à engager ne cesse d'augmenter.

Comment faire plus avec moins ?

C'est la question que nous nous posons et c'est pourquoi les maires des communes de La Genevraye, Nonville, Treuzy-Levelay et Villemer ont proposé aux conseils municipaux de lancer une réflexion sur l'intérêt d'un regroupement de nos quatre communes. Des groupes de travail composés d'élus de chacune des communes ont été constitués pour en étudier les enjeux et les conséquences. Il est prévu que leurs travaux devraient aboutir mi-novembre pour permettre aux Conseils Municipaux de décider souverainement et en pleine connaissance de cause, fin novembre 2015, sur la suite à donner : **regroupement ou non.**


Vous serez, bien entendu, tenus au courant du dossier au fur et à mesure de son évolution.

Jacques Piclin

HALTE-GARDERIE

Les "Matinées à jouer" Moret Seine&Loing font leur rentrée avec de nouveaux horaires et l'ouverture d'une antenne à Villemaréchal.


Les inscriptions sont ouvertes pour les cinq antennes (Champagne-sur-Seine, Ville Saint-Jacques, Montigny-sur-Loing, Villemaréchal et Saint-Mammès) de cette halte-garderie itinérante qui accueille ponctuellement les enfants de 15 mois à 4 ans. Tél. 06 34 68 40 94



www.ccmsl.

Les Matinées à jouer

Parents, offrez leur du temps de jeux et d'activités à votre tour du temps libre!



Halte-garderie Itinérante pour les enfants de 15 mois à 4 ans.

Champagne-sur-Seine
Montigny-sur-Loing
Saint-Mammès
Villemaréchal
Ville Saint-Jacques

Service Petite Enfance Moret Seine & Loing - Renseignements : 06 34 68 40 94

LIEU MAGIQUE... PARC DE REBOURS

21 juin 2015, le parc de Rebours a retrouvé tout son éclat.

Les résidents du foyer des Amis de l'Atelier ont pris, après signature d'une convention, possession de cet espace naturel pour y réaliser l'aménagement final et vous offrir cet écrin de verdure. Dorénavant, ils assureront son entretien dans le cadre de leur formation, et je peux vous dire qu'ils se sont approprié ce merveilleux endroit avec la ferme intention de mettre tout leur cœur à son embellissement. Je les en remercie chaleureusement.

Le projet arrivait enfin à son terme. Désormais, chacun peut venir s'y promener, s'y détendre, y chercher un calme et un environnement apaisant. Quelques aménagements y seront encore réalisés, notamment au niveau des entrées piétonnes.

Vous étiez nombreux à avoir répondu à l'invitation de la Commission Culture et du CSLV qui ont souhaité profiter de l'espace pour y organiser cette année la Fête de la Musique, ce qui a permis de prendre à votre tour possession de cet écrin naturel regroupant une flore et une faune remarquables.

Nos deux groupes de musique Villemerois FMR et K'roll, nous ont gratifiés de mélodies pop-rock, blues, jazz tout l'après midi... Merci pour l'apéritif offert à tous les participants. Les spectateurs venus en nombre ont apprécié de venir pique-niquer en famille ou entre amis dans ce havre de paix.

Le CSLV avait mis en place une buvette et proposait des boissons ainsi qu'un barbecue, à la disposition de ceux qui souhaitaient faire griller leurs repas.

Souhaitons que ce lieu devienne celui des villemerois, aussi bien pour une promenade bucolique que pour des événements ponctuels qui permettent de rassembler la population dans ce lieu magique !

Merci à tous les membres de la commission culture et merci à tous les bénévoles du CSLV ainsi qu'aux agents techniques dont le travail remarquable, toujours accompli dans la bonne humeur vous a, une fois encore, permis de profiter d'une superbe journée ensoleillée.

Jacques Piclin et Stéphane Rembur



Pour cette fête de la musique, le soleil était au rendez-vous, pique-nique assuré !
Ci-contre à gauche, les résidents du Château étaient eux aussi de la fête.
Ci-contre à droite, FMR nous fait danser le Rock'n Roll...
En bas à gauche, ce sont les K'roll qui nous font leur concert.
Ci-dessous à droite, la relève est assurée.



À NOTER DANS VOS TABLETTES

L'Agence Régionale de la Santé et l'Union des Professionnels de la Santé ont mis en place récemment un site internet ainsi qu'une application mobile.

A l'aide de cette application (MonPharmacien) ou du site internet (monpharmacien-idf.fr) les franciliens pourront par géolocalisation identifier la pharmacie la plus proche.

Cette localisation est utile surtout pour les gardes de nuit, les dimanches et les jours fériés.

Son objectif est clair, promouvoir, à destination des franciliens, une information fiable et de qualité sur la permanence des soins en pharmacie.

Application mobile : MonPharmacien - Site internet : monpharmacien-idf.fr



AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT

Dans le cadre de la campagne d'aide au logement étudiant 2015, nous sensibilisons les étudiants, les futurs étudiants sur le fait que la demande d'aide au logement étudiant s'effectue uniquement et directement en ligne sur caf.fr. Pour faciliter leurs démarches, les étudiants peuvent estimer le montant et réaliser leur demande d'aide au logement 100% en ligne (plus de papier à renvoyer). Facebook dédié aux aides au logement étudiant : les allocations familiales proposent aux étudiants une page Facebook Caf - Logement étudiant (déjà 59 000 fans). A travers cet espace d'échanges, la Caf accompagne les jeunes dans leurs démarches :

- Aides aux demandes en ligne sur www.caf.fr
- Alertes sur les nouveautés en matière d'aide au logement
- Sensibilisation sur les démarches à effectuer pour gérer au mieux ses études et son logement
- Des agents Caf répondent directement aux questions des étudiants
- Entre-aide avec la communauté

Pour toutes leurs questions sur leurs aides au logement, une ligne téléphonique leur est dédié : le 0810 29 29 29* du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 (0,60 € par minute + appel depuis un mobile, ligne accessible quel que soit le lieu de résidence)* Pour télécharger le dépliant des aides au logement étudiant, rendez-vous sur les pages locales de la Caf de Seine-et-Marne en cliquant ici.

CAF de Seine-et-Marne

JEUX DE SEINE-ET-MARNE

Cette année, les vingt-deux communes de Moret Seine&Loing accueillent les 18^e Jeux de Seine-et-Marne du samedi 6 au dimanche 14 juin. Villemer accueillait notamment la fête départementale des écoles multisports le mercredi 10, le maternathlon destiné aux enfants de maternelle le jeudi 11 tandis que plusieurs associations du CSLV offraient des démonstrations ou proposaient des expositions sur le territoire communautaire.

Une bien belle semaine ensoleillée qui a commencé par l'arrivée de la flamme sur notre village. Venant de Villecerf, elle était attendue chemin de Villecerf à Rebours par de nombreux enfants et adultes, qui, vêtus de tee-shirts aux couleurs de l'événement ont, après un petit en cas pour se donner des forces, pris la route en direction de la salle polyvalente à pieds, en vélo, en patinette ou en rollers. La flamme passa ainsi de main en main jusqu'à son arrivée où elle fut transmise pour rejoindre Treuzy-Levelay, lieu de la cérémonie d'ouverture.

Le CSLV attendait nos porteurs de flamme pour leur offrir un petit apéritif bien mérité.

Je tiens à remercier vivement tous les participants à cet événement qui ont apporté leur bonne humeur, leur plaisir d'être ensemble et qui ont été applaudis sur leur passage par les habitants qui les attendaient sur le bord du chemin.

Il faut également remercier tous les services communautaires qui ont permis, au terme de 18 mois de travail acharné, d'offrir aux habitants de Moret Seine&Loing cette superbe manifestation.

Jacques Piclin



L'ÉPICERIE Vival de Villemer

Vous propose de nombreux services



Pain, Viennoiserie cuit sur place 6j/7j

Point **Presse**, Vente de **Timbres**

Des Pâtisseries

Flan, mini-beignet, chouquettes, muffin, crêpe, éclair, religieuse, tartelette...

Point retrait **CDiscount**, Retrait d'argent "**Point vert**"

Jeux, Loto, bar, tabac, recharge téléphone

Grand choix de Gâteau d'anniversaire sur commande

Dépôt de **Gaz** (Butagaz et Primagaz)

Fromage de chèvre, Poulet rôti sur commande

Livraison à domicile

de vos courses gratuitement, dès 20 € d'achat le jeudi matin, dans un rayon de 5 km

NULLE BAR AILLEURS

19, avenue du Général De Gaulle - 77250 Villemer

Tél. 01 64 24 95 55

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi

6 h 30 à 13 h - 16 h à 19 h 30

Samedi

7 h à 13 h - 16 h à 19 h 30

Dimanche

7 h 00 à 13 h 00

EXPOSITION PEINTURE

Le cadre de l'église de Villemer, avec les fresques anciennes, a été apprécié lors de l'exposition de peintures et de sculptures du 13 et 14 juin, manifestation culturelle des Jeux de Seine-et-Marne dans la Communauté de Commune de Seine&Loing.

Monique Chapron



SOIRÉE BEAUJOLAIS 2015

VENDREDI 20 NOVEMBRE à 20 h 00

12 € par personne

Salle polyvalente de Villemer,

Inscriptions au bar-tabac-épicerie
01 64 24 95 55 ou
chez Catherine ANSELME au 01 64 24 91 84

RASSEMBLEMENT MOTOS

Comme chaque année, les "bikers" du club les Mogasor ont envahi le stade et la salle polyvalente, avec tentes et Harley-Davidson, toutes plus rutilantes et vrombissantes les unes que les autres ! L'ambiance était à la bonne humeur et à la convivialité autour du bar ; du cuir, des tatouages, des chromes, une odeur d'essence, d'huile, de bière, de bourbon ! Tout cela agrémenté par de la musique Country !

Le club de Country animé par Michèle Laforest (Somewhere Country) nous a fait une belle démonstration suivie d'un apprentissage "en live" pour les novices spectateurs qui souhaitaient s'essayer à la danse Country. Merci à tous les participants !

Stéphane Rembur



FÊTE DU 14 JUILLET

Le traditionnel défilé aux lampions du 14 juillet a réuni les villemérois petits et grands. Pour la deuxième année, un show laser a été organisé par Nicolas DJ, suivi d'un bal. Pour tous ceux qui regrettent de ne pas y avoir participé, rendez-vous l'année prochaine.

Véronique Boisseau



VIDE-GRENIERS DE VILLEMER

Voici encore une belle manifestation qui a pu réunir nombre de Villemerois dans la bonne humeur et la convivialité ce dimanche 31 mai. Ils étaient nombreux les exposants dès 5 h 30 du matin à venir s'installer rue de la mairie, pour déballer tous leurs trésors ; Les chineurs du petit matin, eux aussi à l'affût de la bonne affaire se pressaient de stands à peine déjà installés !

Sept heures, ouverture du commerce ; j'en profite pour commander les croissants et les baguettes en buvant rapidement un café avec les habitués !

La rue est déjà envahie de badauds et d'exposants, malgré des prévisions météo défaitistes ! Nous proposons cafés-croissants aux exposants (ravis qu'on leur offre un café) pendant qu'une autre équipe "de choc" s'active à préparer frites, merguez et chipos.

Dès le midi, grosse affluence à la buvette pour déguster les excellentes merguez-frites et ce, jusqu'après que les exposants soient partis à cause d'une petite ondée !

On a réussi à maîtriser toute la logistique, mais nous avons encore quelques lacunes pour la météo !

Un grand merci aux élus qui en grande majorité nous ont aidés et participé à cette entreprise ; et surtout aux bénévoles (sans étiquette) qui eux répondent toujours "présents" lorsqu'il y a un coup de main à donner !

Stéphane Rembur



SAMEDI 28 NOVEMBRE

SALLE POLYVALENTE DE VILLEMER

SOIRÉE DANSANTE AVEC REPAS

ORGANISÉE PAR LE CSLV DANSE

ACCUEIL DE 19H30 À 20H

APÉRITIF
ET AMUSE BOUCHE

POT AU FEU

FRONAGE
DESSERT

VIN, CAFÉ



*Animée par Jacky
Le roi du bal*

PRIX DE LA SOIRÉE 28 EUROS

RÉSERVATION ET RÉGLEMENT AVANT LE 15 NOVEMBRE
CONTACTEZ MICHELINE AU 06 32 11 40 03

Manifestations Associations

RANDONNÉE

Les Associations D'Amnesty International de Fontainebleau, Melun et environs organisent le 18 octobre un événement. Il s'agit d'une randonnée pédestre "La Marche des Droits humains", au départ de Samois, ouverte à tout public sur deux parcours de 6 et 16 km. amnestyfontainebleau@yahoo.fr ou amnesty165@free.fr.

Dimanche 18 octobre 2015

Samois-sur-Seine

Salle des fêtes «La Samoïenne»

7 bis Avenue de la Libération

Marche pour les Droits Humains

2 parcours en boucle, libres et balisés

- 16 km, forêt et Samois, départ possible entre 9h et 11h (prévoir repas tiré du sac)
- 6 km, dans Samois, départ entre 9h et 15h
- remise d'un extrait de carte à chaque groupe

BOISSONS AU DEPART ET A L'ARRIVEE

CONTRIBUTION LIBRE



GROUPES DE FONTAINEBLEAU ET DE MELUN

amnestyfontainebleau@yahoo.fr & amnesty165@free.fr

CSLV DANSE

LE CSLV DANSE DE VILLEMER
PROPOSE DES COURS DE DANSE DE SALON

TANGO, PASO-DOBLE, CHA-CHA-CHA, MAMBO, RUMBA
SAMBA, VALSE, ROCK, BACHATA, DISCO, ETC...

TOUS LES LUNDIS À LA SALLE POLYVALENTE DE VILLEMER À PARTIR DE 19H
NOUS PROPOSONS TROIS NIVEAUX DE COURS
UN NIVEAU DÉBUTANT
UNE SECTION INTERMÉDIAIRE
ET UN NIVEAU DE CONFIRMÉS

EN TOUTE SIMPLICITÉ ET CONVIVIALITÉ, VENEZ NOMBREUX
APPRENDRE QUELQUES PAS DE DANSE OU VOUS PERFECTIONNER
VOUS APPRENDREZ AUSSI QUELQUES DANSES VIEUX D'ILLEURS

PROCHAINES PORTES OUVERTES, LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015 À 19H

CONTACTEZ MARIE CHRISTINE 06 64 50 53 47
OU MICHELINE 06 32 11 40 03

AGENDA

Septembre

- 26 Théâtre (*Cie Montignonne*)
- 27 Thé dansant (*Soleil d'Or*)
Jacky Laurent

Octobre

- 10 Bal (*Section Country*)
- 25 Thé dansant (*Soleil d'Or*)
Christophe Jeanmoulin

Novembre

- 20 Beaujolais Nouveau
(*Section Pétanque*)
- 28 Soirée dansante avec repas
(*Section Danse*)
- 29 Thé dansant (*Soleil d'Or*)
Karine Girault

Décembre

- 04 Loto Téléthon (*Section Pétanque*)
- 05 Zumba (*au profit du Téléthon*)
- 20 Thé dansant (*Soleil d'Or*)
Jean-François Carcagno

SOIRÉE TÉLÉTHON LOTO

VENDREDI 4 DÉCEMBRE à 20 h 30

Salle polyvalente de Villemer

Nombreux lots.

Directeur de la publication : Jacques Piclin
Rédaction : Franck et Hélène Beaufreton,
Véronique Boisseau, Michel Delacroix,
Martine Saintemarie, Nathalie Serres-Paylot,
Stéphane Rembur et Marc Vitry.
Mise en page : Martine Saintemarie
courriel : lelien.villemer1@hotmail.fr
Impression : Espace Graphic 01 64 23 14 14

PRIX DE LA MAIRIE



C'est une météo agréable, le dimanche 5 juillet, qui a permis aux quarante-deux joueurs, du prix de la mairie, de passer une belle journée, dans la bonne humeur aux abords de la salle polyvalente.

Monsieur Raynald Le Borgne, nouveau président de la section pétanque, ainsi que tous les bénévoles, ont tout mis en œuvre à la buvette et au barbecue pour satisfaire petits et grands.

Un merci particulier à la mairie et, notamment à Monsieur le Maire, qui était présent pour la remise des prix. La section pétanque remercie également la boucherie Chez Jérôme, située à Veneux-les-Sablons, pour ses nombreux lots.

Afin de passer un moment convivial, nous vous invitons à participer au prochain concours qui aura lieu le dimanche 20 septembre.

Section pétanque



LA COMPAGNIE MONTIGNONNE
Houlgate
de Victor Aubrac
PRÉSENTE

UN STYLO
DANS LA
TÊTE

Mairie
de Montigny-sur-Loing

COMÉDIE DE JEAN DELL

AFFICHE :

TEL : 01 64 45 65 94
MAIL : CIE.MONTIGNONNE@ORANGE.FR
WWW.LACOMPAGNIEMONTIGNONNE.FR

SAMEDI 26 SEPT 2015 – 20H30
VILLEMER – SALLE POLYVALENTE